



**Compte rendu
Réunion du 19 novembre 2014**

**Comité Rivière « Les Sorgues »
Bilan intermédiaire**

Objets :

- I. Introduction
- II. Discussions
- III. Perspectives et échanges complémentaires
- IV. Conclusion

Annexe Diaporama présenté le 19/11/2014

Personnes
présentes :

- M. MOUREAU Guy, Président du Comité Rivière « Les Sorgues », Maire d'Entraigues sur la Sorgue, Vice-Président du Grand Avignon, Président du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- Mme BERTHAUD Gaëlle, Directrice de la délégation PACA et Corse de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse.
- M. PASTOR Roland, Maire de Fontaine de Vaucluse, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Vice-Président du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. BELLEGARDE Daniel, Maire de Jonquerettes, Vice-Président du Grand Avignon.
- Mme ESPENON Evelyne, Conseillère municipale de Monteux, Vice-Présidente à la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat, Déléguée au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- Mme ANCEY Dominique, Adjointe au Maire de Jonquerettes, Conseillère communautaire au Grand Avignon, Déléguée au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- Mme ETIENNE Monique, Adjointe au Maire de Saumane de Vaucluse, Conseillère communautaire à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Déléguée au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. SOLER Serge, Adjoint au Maire de Sorgues, Conseiller communautaire à la Communauté de Communes des Pays de Rhône Ouvèze, Délégué au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. FAVIER Jean, Maire de St Saturnin lès Avignon, Délégué au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. FOURNET Denis, Adjoint au Maire d'Althen des Paluds, Délégué au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. LEROUX Jean-Pierre, Adjoint au Maire de Lagnes, Délégué au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. BARBE Jean-Noël, Technicien de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Vaucluse.
- M. MOLLET Sébastien, Chef de service de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) de Vaucluse.
- Mme JETHRIT Hélène, Chargée d'interventions à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse.
- M. GENTILLY Robert, Chargé de mission milieux aquatiques au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- M. CARLES Daniel, Secrétaire adjoint à la Chambre d'agriculture de Vaucluse.
- M. BELLON Eric, Directeur des services techniques de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.
- M. RIVOIRE Vincent, Technicien à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.
- M. SOUCIET Franck, Chef de service à la Communauté de Communes des Pays de Rhône Ouvèze.
- Mme BEAUDROIT Carole, Responsable du service Environnement à L'Isle sur la Sorgue.
- M. FEUTRY Sébastien, Directeur adjoint des services techniques du Grand Avignon.
- M. BAHEGNE Cyril, Technicien « eau et assainissement » aux services techniques du Grand Avignon.
- Mme WINDELS Nathalie, Chef de projet écoquartier à la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat.
- M. BOURRET Rémi, Technicien du Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux.
- M. DANQUIGNY Charles, Maître de conférences à l'Université d'Avignon et

des Pays de Vaucluse.

- M. CHALIKAKIS Konstantinos, Maître de conférences à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.
- Mlle OLLIVIER Chloé, Doctorante à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.
- M. AUZIER Pascal, Chargé de missions du Contrat de Canal à l'ASCO du Canal de L'Isle,
- M. CLAVEYROLLE Jean-Pierre, Président du Comité Départemental de canoë-kayak de Vaucluse.
- M. MOUTTE Alain, Directeur du Comité Départemental de canoë-kayak de Vaucluse.
- Mlle LE BAIL Loriane, Agent de développement du Comité Départemental de canoë-kayak de Vaucluse.
- M. LALAUZE Philippe, Président de la Fédération de Pêche de Vaucluse.
- M. THAREL Corentin, Technicien Rivière à la Fédération de pêche de Vaucluse.
- M. MARIN Jérôme, Agent de développement à la Fédération de pêche de Vaucluse.
- Mme BERNARD Nicole, Présidente des associations « Les Sorgues Vertes » et FNE 84.
- M. RONZE Jean, Président de l'association « Les Chevaliers de l'Onde, Secrétaire et administrateur de la Fédération de pêche de Vaucluse.
- M. SERVAN Gérard, Trésorier de l'association « Les Chevaliers de l'Onde ».
- M. SCALABRE Jean-Michel, Responsable environnement de l'entreprise Rousselot.
- M. CHABAS Roland, Administrateur d'Agribio 84.
- Mme GUITTET Anne, Coordinatrice d'Agribio 84.
- M. OLIVIER Vincent, Chargé de missions à Bio de Provence.
- M. RHODET Laurent, Directeur du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- Mme TENTORINI Christel, Responsable Technique du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.

Personnes
excusées :

- Mme DIDIER Anne-France, Directrice régionale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- M. MILON Alain, Président de la Communauté de Communes des Pays de Rhône Ouvèze.
- M. LAGNEAU Thierry, Maire de Sorgues, Conseiller Général de Vaucluse, Conseiller communautaire à la Communauté de Communes des Pays de Rhône Ouvèze.
- M. GONZALVEZ Pierre, Maire de L'Isle sur la Sorgue, Président de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Vice-Président du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. GABERT Pierre, Maire de Pernes les Fontaines, Président de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat, Délégué au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. GARCIA Stéphane, 1^{er} Adjoint au Maire de Sorgues, Conseiller communautaire à la Communauté de Communes des Pays de Rhône Ouvèze, Vice-Président au Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.
- M. GAINTRAND Bernard, Conseiller municipal de Pernes les Fontaines.
- M. OUBRIER Hervé, Animateur Contrat de Rivière à l'EPAGE Sud Ouest Mont Ventoux.
- Mme SICAUD-MORVAN Josette, Président de l'UFC Que choisir de Vaucluse.

I. Introduction

Le deuxième Contrat de Rivière « Les Sorgues » 2010-2015, signé le 11 octobre 2010, se situe résolument dans une logique de continuité du premier. L'objectif principal du Contrat de Rivière « Les Sorgues » reste ainsi la **reconquête et la préservation des milieux aquatiques**, à travers :

- l'amélioration de la qualité de l'eau,
- la gestion des inondations,
- la conciliation des usages avec la préservation des milieux,
- l'optimisation de la gestion et la protection de la ressource,
- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

Les actions sont mises en œuvre par 18 maîtres d'ouvrage. Le Comité de Rivière est chargé de suivre ce Contrat de Rivière, en s'appuyant sur le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.

A ce titre, il convient que le Comité de Rivière valide localement les bilans intermédiaires, qui permettent de faire le point sur la mise en œuvre des actions.

Pour ce faire, les membres du Comité de Rivière se sont réunis le 19 novembre 2014 au siège du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, à Entraigues sur la Sorgue.

⇒ Un bilan
intermédiaire sur les
actions menées
depuis début 2013.

Cette réunion a bénéficié de la présence de Mme Gaëlle BERTHAUD, Directrice de la délégation PACA et Corse de l'Agence de l'Eau RM&C. L'ordre du jour a été le suivant :

⇒ La signature
officielle de l'avenant
réalisé suite au bilan
à mi-parcours.

- brefs rappels sur le Contrat de Rivière (*voir diaporama annexé*) ;
- signature officielle de l'avenant au Contrat de Rivière « Les Sorgues » avec l'Agence de l'Eau RM&C (avenant réalisé suite au bilan à mi-parcours validé par le Comité Rivière en décembre 2013) ;
- bilan des actions menées depuis le début de la phase 2 (2013-2015) et discussions (*voir le diaporama annexé et le point II*) ;
- Perspectives et échanges complémentaires.

Dans son discours introductif, M. MOUREAU fait part des changements annoncés par la mise en œuvre de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Il insiste sur la nécessité de faire de la politique, « *au bon sens du terme* », pour la gestion intégrée des milieux aquatiques et de continuer à mener les réflexions à l'échelle des bassins versants. Il précise que, pour ce faire, les Présidents des structures de gestion de milieux aquatiques du Vaucluse se réunissent régulièrement (*Groupe Rivière 84 Elus*).

M. MOUREAU confirme que le Contrat de Rivière est un très bon dispositif pour une démarche efficace, cohérente et concertée, en mettant en relation les nombreux acteurs de l'eau. Le grand nombre de personnes présentes à la réunion du Comité Rivière du jour démontre que ces acteurs attachent une importance certaine aux problématiques liées aux Sorgues.

Mme BERTHAUD souligne l'importance pour elle de venir au SMBS et surtout dans le Vaucluse, étant donné l'implication des acteurs de ce département.

Elle rejoint le Président du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues dans le fait qu'il est primordial de préserver une solidarité amont/aval dans l'application de

la GEMAPI.

Elle informe de la mise en consultation du grand public sur le futur SDAGE RM&C à partir du 19/12/2014 (jusqu'au 18/06/2015) :

http://www.sauvonsleau.fr/jcms/pgo_8260/consultation2015

Elle indique qu'elle a présenté personnellement l'avenant au Contrat de Rivière « Les Sorgues » 2010-2015 à son Conseil d'Administration. A l'issue de la phase 1 (2010-2012), près de 70 % des actions étaient réalisées ou lancées. Tous les Contrats de Rivière n'atteignent pas ce taux. La phase 2 (2013-2015) reste ambitieuse et l'Agence de l'Eau RM&C demeure un partenaire moteur pour accompagner les maîtres d'ouvrage.



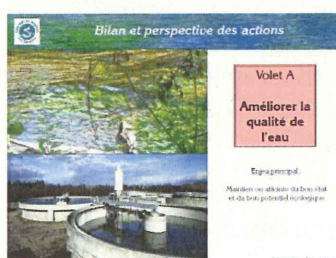
Signature de l'avenant au Contrat de Rivière « Les Sorgues » 2010-2015, suite au bilan à mi-parcours
Entraigues sur la Sorgue, le 19/11/2014

Lors de la signature de l'avenant au Contrat de Rivière « Les Sorgues » 2010-2015, suite au bilan à mi-parcours, M. MOUREAU insiste sur l'importance de continuer à mettre en œuvre des actions, à une époque de confrontation : il est primordial de maintenir une coopération, une solidarité entre amont et aval, et de se respecter les uns et les autres...

II. Discussions

Les éléments suivants viennent compléter le bilan intermédiaire présenté en séance par les différents maîtres d'ouvrage et annexé au présent compte-rendu.

1. Volet A : Améliorer la qualité de l'eau



Ce volet contient les actions visant à améliorer la qualité des rejets des systèmes d'assainissement pouvant impacter les Sorgues (collectif et autonome), ainsi que le suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et les travaux sur la vulnérabilité du karst de Fontaine de Vaucluse.

L'enjeu principal est le maintien ou l'atteinte du bon état et du bon potentiel écologique pour les cours d'eau et canaux de la plaine des Sorgues.

Amélioration de l'assainissement à Althen des Paluds

L'objectif est de réduire de 540 m³/j les eaux claires parasites.

Amélioration de l'assainissement à Fontaine de Vaucluse

M. PASTOR souligne que les actions menées n'ont pas été précisées dans le diaporama, la station d'épuration fonctionnant bien et les travaux de gestion et d'amélioration courantes avançant correctement.

Amélioration de l'assainissement sur les hameaux de Valobre (Entraigues sur la Sorgue) et de St Albergaty (Althen des Paluds)

Mme BERNARD demande pourquoi il a été décidé une extension de réseaux et non un traitement par phyto-épuration, sur les hameaux de Valobre (Entraigues sur la Sorgue) et de St Albergaty (Althen des Paluds).

M. FEUTRY explique que pour le hameau de Valobre, les études technico-économiques ont montré qu'il était moins coûteux de se raccorder sur les réseaux existants, tant en investissements qu'en coûts de fonctionnement.

Etude du fonctionnement et de la vulnérabilité de la ressource karstique

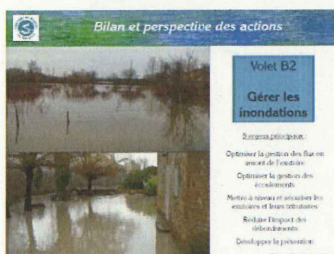
M. PASTOR indique qu'il est pertinent de solliciter les spéléologues et demande s'il y a toujours des épandages des boues de l'usine Rousselot réalisées sur le karst.

M. DANQUIGNY précise qu'il y a un partenariat effectif entre l'Université et plusieurs clubs de spéléologie.

M. SCALABRE confirme que des boues sont épandues sur le karst de la Fontaine de Vaucluse.

M. MOUREAU informe que le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a essayé de travailler avec les collectivités situées sur l'impluvium, il y a plusieurs années, et que les relations avaient alors été difficiles. Ces liens pourraient être réamorcés à la faveur des nouvelles constructions administratives.

2. Volet B2 : Gérer les inondations



Les actions inscrites au Contrat de Rivière « Les Sorgues » 2010-2015 et répondant à la problématique de la gestion des inondations, satisfont à 5 sous-objectifs :

- ✓ optimiser la gestion des flux en amont de l'exutoire ;
- ✓ optimiser la gestion des écoulements ;
- ✓ mettre à niveau et sécuriser les exutoires et leurs tributaires ;
- ✓ réduire l'impact des débordements ;
- ✓ développer la prévention.

Bassins de rétention

M. FAVIER soulève la problématique de la prolifération des moustiques qui peut être liée aux bassins de rétention.

M. RHODET confirme l'importance de concevoir des bassins correctement, afin que ceux-ci soient à secs la majorité du temps.

M. FEUTRY certifie que le Grand Avignon veille à concevoir ses bassins de rétention de façon à ce que ces derniers restent secs en dehors des périodes pour lesquelles il est nécessaire qu'ils retiennent l'eau.

Appels à projets de l'Agence de l'Eau

Mme BERTHAUD fait part des appels à projets lancés par l'Agence de l'Eau. Ces derniers permettent de bénéficier de financements exceptionnels. Elle s'inquiète d'une éventuelle diffusion défailante dans le Vaucluse, au regard du peu de candidats de ce département ayant candidaté sur l'appel à projet « réduire la pollution pluviale » ouvert en 2014.

M. SOUCIET indique que les délais de réponse à ces appels à projets, généralement de l'ordre de 6 mois, restent courts pour arriver à monter un projet cohérent et novateur, convaincre les élus, etc. De ce fait, dès que l'information est envoyée tardivement, comme cela a pu arriver, il n'est plus possible de candidater.

M. FEUTRY précise que le Grand Avignon n'était pas prêt pour répondre à cet appel à projet, leurs opérations étant trop pauvres en innovations.

Action en matière de diminution de la vulnérabilité

M. MOUREAU indique que le Grand Avignon a établi un DICRIM et mis en place un système d'alerte téléphonique (Antibia).

M. FOURNET précise que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) d'Althen des Paluds est en cours.

Mme ESPENON informe que le PCS de Monteux a été mis en place.



3. Volets B1 et B3 : Gérer la ressource et préserver le milieu naturel

Face au contexte particulier des Sorgues, les actions visent principalement à réhabiliter des ouvrages hydrauliques structurants, afin de pérenniser l'architecture hydraulique du réseau et de maintenir les zones humides associées, ainsi qu'à maintenir des fonctionnalités biologiques sur les secteurs déficitaires.

De plus, des actions sont prévues pour préserver et gérer physiquement les Sorgues (*lit, berges et ripisylve*) et préserver les habitats et les espèces.

Sans pour autant représenter un coût d'investissement important, ces volets regroupent un grand nombre d'actions très variées et parfois novatrices, qui concourent directement à l'atteinte de l'objectif global du Contrat de Rivière. De plus, ces actions répondent souvent aux objectifs de Natura 2000 « Les Sorgues et l'Auzon ».

Zones humides

M. MOUREAU insiste sur la vulnérabilité de la zone humide des Herbages, à Entraigues sur la Sorgue, Bédarrides et Sorgues. Il indique que le Grand Avignon va tâcher de réfléchir aux actions à mener pour la préserver.

Dernièrement, 300 tonnes de saletés ont été enlevées lors d'une opération

menée avec des bénévoles et partenaires.

Truite fario de souche locale

M. MOUREAU souhaite connaître les risques vis-à-vis de la pérennisation de la souche locale de Truite fario.

M. THAREL indique que d'après le généticien expert M. BERREBI, qui a mené les études sur les Sorgues, il n'y a aucun risque d'hybridation avec les truites déversées, qui sont normalement stériles.

M. RHODET précise qu'il est maintenu un cloisonnement volontaire entre la Sorgue amont et le reste du réseau, au regard de la franchissabilité des truites.

Gendarmerie « vert »

M. PASTOR signale qu'il a demandé à la gendarmerie de réactiver le poste spécialisé « environnement ».

Modification de l'exutoire du canal de L'Isle

M. AUZIER s'interroge sur l'avancement des études menées par le SMBS, sur la modification de l'exutoire du canal de L'Isle.

Mme TENTORINI explique que cette opération est menée conjointement à la mise en place d'une passe à poissons sur le seuil déversant de la Croupière. Cette dernière entre dans une étude globale de restauration de la continuité piscicole sur les Sorgues. La phase 1 de cette étude vient de se terminer. Le SMBS va prochainement se rapprocher des différents propriétaires, et en particulier l'ASCO du Canal de L'Isle, pour faire part des conclusions du bureau d'études.



4. Volets C1 et C2 : Coordonner, communiquer et suivre le Contrat de Rivière

Ces volets concernent l'évaluation des démarches engagées, le fonctionnement de la structure animatrice du Contrat (assurer son fonctionnement et la doter des compétences nécessaires à sa pérennisation) et les actions d'information et de sensibilisation à l'éducation à l'environnement, aux enjeux et caractéristiques des Sorgues et aux actions et démarches menées.

Aucune question ou commentaire formulé sur ces volets C1 et C2.

III. Perspectives et échanges complémentaires

Agriculture

M. CHABAS s'étonne qu'il n'ait pas été abordé les actions menées sur l'impact de l'agriculture sur les milieux aquatiques.

M. CARLES indique qu'il est globalement maintenu une bande tampon de 5 mètres en bord de rivière et que la plupart des PLU intègrent lors de leurs révisions, sur les conseils du SMBS, une bande plus large à la faveur de la ripisylve.

M. MOUREAU signale que les collectivités ne sont pas décideurs des actions agricoles. Elles ne peuvent que sensibiliser aux bonnes pratiques.

M. RHODET expose que le SMBS est aussi animateur du site Natura 2000 « Les Sorgues et l'Auzon ». Les Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) qui ont été passées sont montées et proposées en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Vaucluse. Elles concernent le maintien des prairies et l'irrigation gravitaire. Dans le cadre de la nouvelle PAC, des Mesures Agro-Environnementales climat (MAEc) sont étudiées. Le Syndicat des Vignerons des Côtes du Rhône a manifesté sa volonté de mettre en place des MAEc. Le SMBS est associé à leur projet.

Il indique que la CCPSMV avait été lauréate à un appel à projet de l'Agence de l'Eau sur la réduction des pesticides.

M. PASTOR précise que la mise en œuvre de ce projet de la CCPSMV date de l'ancienne mandature et qu'il attend une « redynamisation ». Les actions mises en œuvre avaient été principalement à destination du grand public (sensibilisation).

M. RHODET rappelle qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, les collectivités auront l'obligation de ne plus utiliser de pesticides. La question du rôle du SMBS par rapport à cette question est posée : les communes et intercommunalités ont-elles besoin d'un soutien en la matière ? Le cas échéant, il est demandé à l'Agence de l'Eau les possibilités de soutien, notamment en financement d'un poste d'animateur phytosanitaire.

Mme BERTHAUD indique que les possibilités de financement de poste (budget « fonctionnement ») sont difficiles. Le contexte est à la réduction des budgets.

Accompagnement de l'Agence de l'Eau

Mme BERTHAUD en profite pour indiquer que les effectifs de l'Agence de l'Eau vont être réduits et que les modalités d'accompagnement par les agents de l'Agence de l'Eau vont, du coup, devoir être modifiées.

Dans ce cadre, elle souhaite que l'on soit tous attentifs à ce que l'on retrouve bien toutes les actions menées en 2016, à une échelle cohérente. Elle souhaite développer des contractualisations autres que le Contrat de Rivière, à de plus petites échéances (de l'ordre de 6 mois) et que le SMBS soit un relais de l'accompagnement de l'Agence de l'Eau.

Mme BERTHAUD rappelle l'impérieuse nécessité de travailler, dès 2015, avec les Syndicats de rivière sur la mise en place de la GEMAPI.

Validation du bilan 2013-2014

Le bilan présenté ce jour est validé à l'unanimité par le Comité de Rivière « Les Sorgues ».

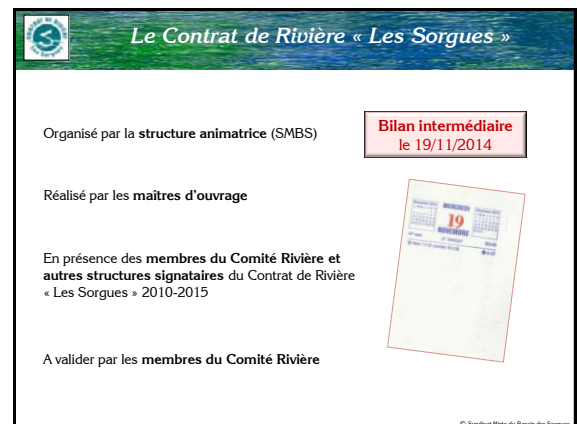
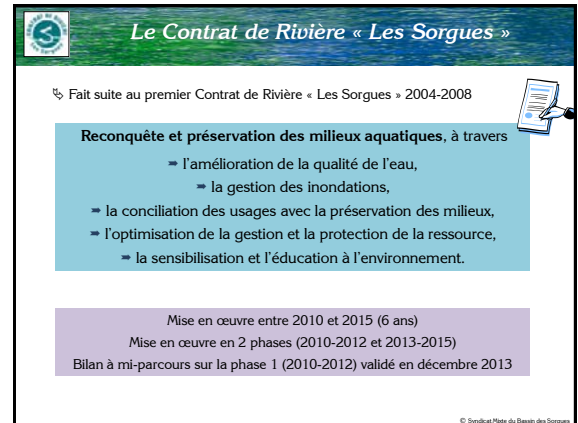


Bilan du Contrat de
Rivière « Les Sorgues »
2010-2015 du
19/11/2014

IV. Conclusion

M. MOUREAU insiste sur le fait que le SMBS défendra la notion de Contrat de Rivière et d'actions menées en partenariats. Il appartient aux collectivités de faire en sorte que la GEMAPI soit une ouverture dans ce sens.

Il conclue en exprimant le plaisir d'avoir autant d'acteurs qui participent aux travaux menés, remercie tous les participants et espère continuer à travailler dans la voie tracée tous ensemble. Il remercie de plus les agents du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues pour leur implication.



Le Contrat de Rivière « Les Sorgues »

Répartition des actions en volets thématiques :

Volets A1, A2, A3 → Améliorer la qualité de l'eau
(amélioration de l'assainissement et suivi de la qualité de l'eau)

Volet B2 → Gérer les inondations

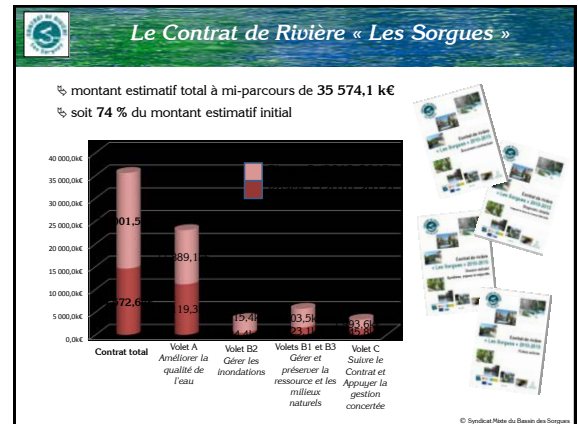
Volets B1 et B3 → Gérer et préserver la ressource et les milieux naturels
(gestion de la ressource, restauration et gestion du milieu naturel, mise en valeur du cours d'eau et du patrimoine lié à l'eau)

Volets C1 et C2 → Suivre le Contrat et appuyer la gestion concertée
(coordination et suivi du Contrat, actions de communication)

Mise en œuvre par 18 maîtres d'ouvrage



© Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues



Tour de table

Brefs rappels sur le Contrat de Rivière « Les Sorgues »

Signature de l'avenant au Contrat de Rivière

Bilan des actions menées depuis le bilan à mi-parcours, par les maîtres d'ouvrages

Perspectives et échanges complémentaires

© Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues

Tour de table

Brefs rappels sur le Contrat de Rivière « Les Sorgues »

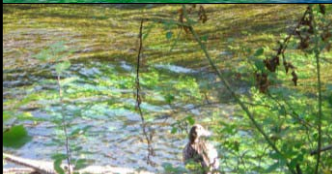
Signature de l'avenant au Contrat de Rivière

Bilan des actions menées depuis le bilan à mi-parcours, par les maîtres d'ouvrages

Perspectives et échanges complémentaires

© Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues

Bilan des actions



Volet A

Améliorer la qualité de l'eau

Enjeu principal :

Maintien ou atteinte du bon état et du bon potentiel écologique



© Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – volet A

Améliorer l'assainissement des collectivités locales

- ↳ Assainissement collectif et autonome
- ↳ Sur 15 communes : Althen des Paluds, Bédarrides, Châteauneuf de Gadagne, Entraigues sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse, Jonquerettes, Lagnes, Le Pontet, L'Isle sur la Sorgue, Pernes les Fontaines, Saumane de Vaucluse, Sorgues, St Saturnin les Auvignon, Vedène, Velleron
- ↳ Par 9 maîtres d'ouvrages :
 - L'Isle sur la Sorgue
 - Entreprise Rousselot
 - Grand Auvignon
 - SITTEU
 - SM Rhône Ventoux
 - Châteauneuf de Gadagne
 - Fontaine de Vaucluse
 - Saumane de Vaucluse
 - Lagnes

© Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues



Bilan des actions – L'Isle sur la Sorgue

Station d'épuration de l'Isle sur la Sorgue

Bilan 2013-2014

- 2 investissements majeurs :
 - ✓ Derniers travaux prévus dans le cadre de la convention de mise en conformité de la station : construction d'une unité de coagulation floculation pour piéger les matières en suspension (mise en service en octobre 2013)
 - ✓ Mise en place d'une nouvelle centrifugeuse pour déshydrater les boues
- Une amélioration significative des résultats même si la conformité n'est pas toujours atteinte

EVOLUTION DES RESULTATS OBTENUS SUR LES MATIERES EN SUSPENSIONS

	2010	2011	2012	2013	2014
Nb conformité annuelle	45	105	59	119	121
% conformité annuelle	12%	29%	16%	33%	47%
nb valeur > 100 mg/l	204	53	92	54	18
nb valeur > 200 mg/l	89	12	29	14	3
nb valeur > 400 mg/l	20	1	2	0	0

Bilan des actions – L'Isle sur la Sorgue

Station d'épuration de l'Isle sur la Sorgue

Bilan 2013-2014

- Nouvel arrêté préfectoral d'autorisation de rejet :
- ✓ Définition d'un débit de référence fixé à 14 850 m³/j afin de préserver le fonctionnement de la station d'épuration lors d'importants épisodes pluvieux
- ✓ Modification de la répartition du rejet des eaux traitées : passage d'une répartition 87% Sorgue du Thor-Grande Sorgue/13% canal de moulin premier à 100% Sorgue du Thor + Grande Sorgue

Perspectives 2015

- Remplacement des cloisons siphonides des clarificateurs corrodés
- Etudes des travaux à réaliser pour le fonctionnement de la station après la déconnexion de l'industriel Rousselot

Bilan des actions – L'Isle sur la Sorgue

Amélioration du fonctionnement du réseau d'assainissement

- Lutte contre rejets directs en Sorgue : injonction de se raccorder au réseau public pour 7 habitations
- Lutte contre les eaux claires
 - permanentes
 - Réhabilitation des réseaux en mauvais état
2013 : 650 m avenue Charmaison
2014 : 600 m quais Jean Jaurès et Rouget de Lisle et cours Anatole France
 - par temps de pluie
 - Identification des mauvais raccords
25 km de réseau inspectés par injection de fumée soit 1% du linéaire total
Sectorisation des zones sensibles aux eaux claires
Mise en place de débitmètres sur 5 postes de refoulement

Assainissement non collectif

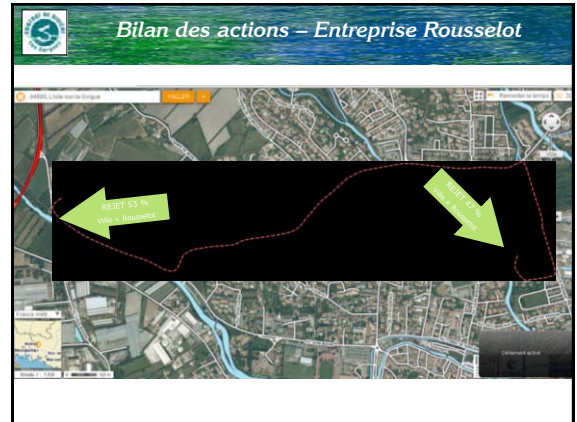
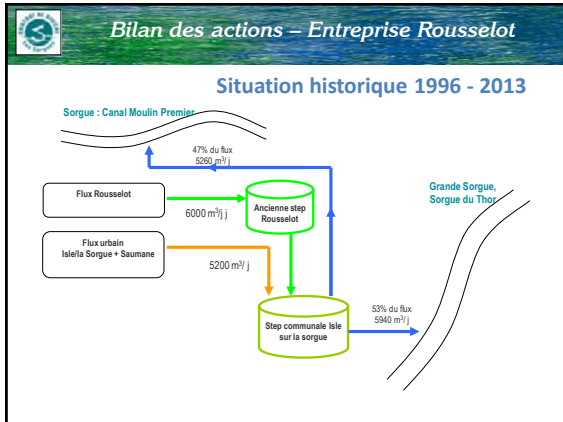
- Diagnostic initial de tous les dispositifs d'assainissement non collectif terminés
- Projet de réhabilitations de 100 dispositifs ANC présentant des risques de pollution avérée avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau



Bilan des actions – Entreprise Rousselot

Usine ROUSSELOT de l'Isle-Sur-La-Sorgue

Présentation du projet de station d'épuration pour 2015

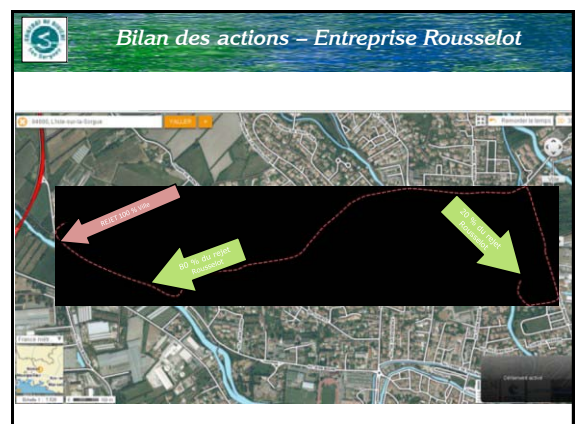
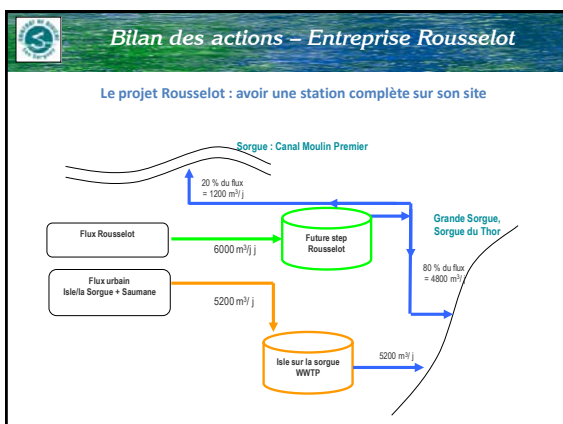


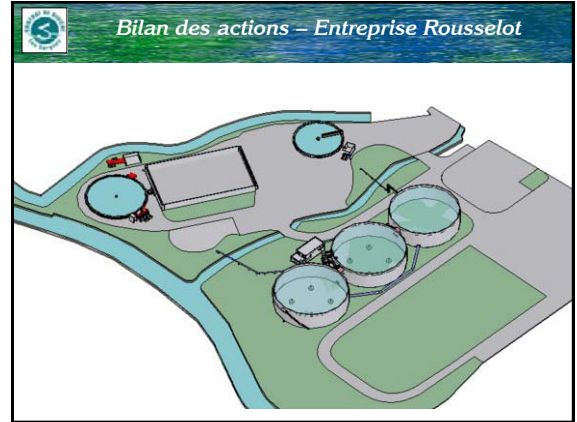
- Bilan des actions – Entreprise Rousselot**
- Un traitement biologique vieillissant chez Rousselot, nécessitant un investissement.
 - Un traitement défaillant sur la station mixte nécessitant un nouvel investissement.
 - La volonté de Rousselot de maîtriser son traitement et ses coûts.

Bilan des actions – Entreprise Rousselot

Un nouveau traitement biologique

Un projet pour Rousselot et pour la Sorgue





Bilan des actions – Entreprise Rousselot

Les rejets :

Sortie Rousselot actuelle									
DATE	DEBIT	DCO	DBO5	MEST	N-global	P			
	m³/s	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j
Moy AP	7500	400	3000	80	600	180	1350	215	1813

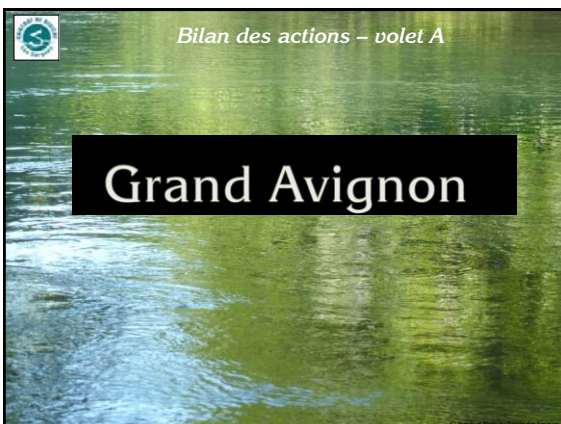
Sortie Rousselot AP 2015									
DATE	DEBIT	DCO	DBO5	MEST	N-global	P			
	m³/s	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j
Moy AP	8000	125	1500	35	280	45	350	5,8	25

CL				N-NO3	
mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j
9000	72000	25	200		

Bilan des actions – Entreprise Rousselot

Situation en Octobre 2014 :

- L'autorisation d'exploiter est donnée par la préfecture dans son arrêté Préfectoral complémentaire du 10 juin 2014.
- Le permis de construire est donné par la ville le 09 Mai 2014.
- Le recours des tiers de deux mois est donc terminé depuis 09 Juillet 2014.
- La commande pour la construction est passée le 24 Juin 2014 par la signature du contrat de construction.
- Le planning prévoit un début des travaux (Terrassement, fondations) en Novembre 2014, il a été avancé à octobre 2014 pour éviter la période hivernale au moment des fondations.



Bilan des actions – Grand Avignon

VOLET A - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU
 Thème A1 : poursuivre l'assainissement des collectivités locales
 Action A1.2 : Travaux d'assainissement de la commune de Vedène

Programme de mise en séparatif 2011 – 2015 : centre ancien

Mise en séparatif des réseaux = Travaux d'assainissement **prioritaires** sur Vedène

Objectif : Supprimer les déversements dans la Mayre de la Groseillère par temps de pluie



- Opération réalisée dans le cadre de l'opération urbaine cœur de ville
- 1 300 ml de réseau d'eaux usées strict posés
- 140 habitations raccordées au réseau d'eaux usées strict
- Coût total des travaux : 950 000 k€ HT
- Subventions : 30% AERMC

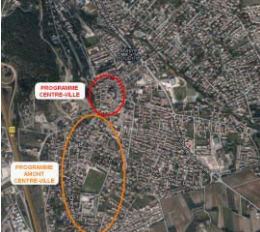
Bilan des actions – Grand Avignon

VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU
Thème A1 : poursuivre l'assainissement des collectivités locales
Action A1.2 : **Travaux d'assainissement de la commune de Vedène**

Programme de **mise en séparatif 2014 – 2019** : amont du centre ancien

Mise en séparatif des réseaux = Travaux d'assainissement **prioritaires** sur Vedène

Objectif : Supprimer les déversements dans la Mayre de la Groseillère par temps de pluie



- Création de réseaux d'eaux usées stricts sur environ 4 100 ml
- Coût total environ 2 300 k€ HT
- Subventions : 30% AERMC

A l'issue des travaux, la mayre centrale de Vedène deviendra un réseau pluvial strict.

Bilan des actions – Grand Avignon

VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU
Thème A1 : poursuivre l'assainissement des collectivités locales
Action A1.8 : **Travaux d'assainissement de la commune de Jonquerettes**

STEP de Jonquerettes : mise à niveau du **traitement des boues**



- Création de lits de séchage plantés de roseaux
- Mise en service septembre 2010
- Coût total 400 k€ HT
- Subventions
 - 30 % AERMC
 - 10 % CG84

Bilan des actions – Grand Avignon

VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU
Thème A1 : poursuivre l'assainissement des collectivités locales
Action A1.10 : **Travaux d'assainissement de la commune de St Saturnin-les-Avignon**

Réduction des intrusions d'**eaux claires parasites** dans le réseau d'eaux usées

Objectif : Supprimer les déversements dans le canal de Vaucluse par temps de pluie



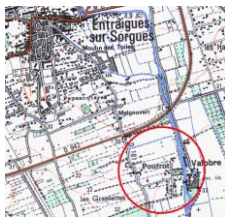
- 2011 : Etude spécifique réalisée > priorisation des interventions
- 2012 : Réhabilitation de 59 regards > coût : 60 k€HT
- 2014/2015 : Réhabilitation chemin du Lion / lotissement Cannebières > coût : 150 k€HT
- 2016/2017 : Réhabilitation route d'Avignon > coût estimé : 300 k€HT
- Subventions
 - 30 % AERMC

Bilan des actions – Grand Avignon

VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU
Thème A1 : poursuivre l'assainissement des collectivités locales
Action A1.14 : **Travaux d'assainissement de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue**

Assainissement du quartier Valobre/Malgouvert

Objectif : Supprimer les déversements d'eaux usées dans la Sorgue d'Entraigues



- Extension du réseau d'eaux usées comprenant :
 - 2 200 ml de réseau EU strict gravitaire
 - 1 000 ml de réseau EU strict de refoulement
 - 115 branchements particuliers
 - 4 stations de refoulement
- Travaux devant s'étaler de 2015 à 2019
 - Démarrage phase 1 Malgouvert : début 2015
- Coût global estimé : 1 640 k€HT
- Subventions : 30 % AERMC

Bilan des actions – volet A

SITTEU

Bilan des actions – SITTEU

REDIMENSIONNEMENT DU COLLECTEUR PRINCIPAL
DU **SITTEU** SUR LA COMMUNE DE SORGUES

CONSTAT :

- ✓ partie aval du collecteur SITTEU en 400 mm, vétuste et à l'origine de nombreux dysfonctionnements par temps de pluie

OBJECTIF :

- ✓ limiter les rejets directs d'eaux usées au milieu naturel

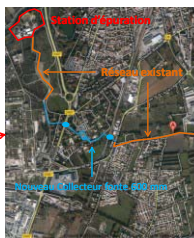
TRAVAUX PROGRAMMES :

- ✓ Modification du collecteur 400 mm gravitaire par un collecteur en 600 mm, assurant l'étanchéité et le bon écoulement hydraulique sur un linéaire de 900 m.

Bilan des actions – SITTEU

REDIMENSIONNEMENT DU COLLECTEUR PRINCIPAL
DU SITTEU SUR LA COMMUNE DE SORGUES

LOCALISATION DES TRAVAUX:

Bilan des actions – SITTEU

REDIMENSIONNEMENT DU COLLECTEUR PRINCIPAL
DU SITTEU SUR LA COMMUNE DE SORGUES



TRAVAUX DE FONCAGE SOUS RD 907

- Raboutement de la nappe sous fil d'eau fourreau
- 2 Puits de pompage 8 m de profondeur
- Pompage 24h/24



Bilan des actions – SITTEU

REDIMENSIONNEMENT DU COLLECTEUR PRINCIPAL
DU SITTEU SUR LA COMMUNE DE SORGUES

FINANCEMENT:

Coût des travaux HT	Financiers	Montant HT
1 000 574 €	Agence de l'Eau RMC	282 549 €
	Etat/Aides Parlementaires	24 000 €
	Autofinancement Maître d'Ouvrage	694 025 €

Bilan des actions – volet A

SM Rhône Ventoux

Bilan des actions – SM Rhône Ventoux

Syndicat Rhône Ventoux - Bédarrides

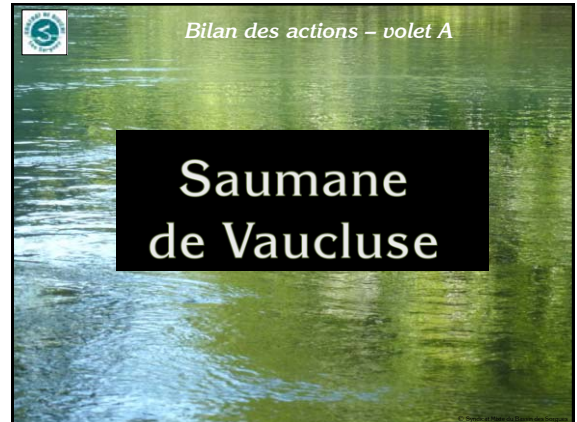
Intitulé de l'opération	Type d'opération	Montant en € HT	Avancement	Financement					
				DS		OS		AEMC	
				Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Réhabilitation de réseaux (DS Montbégat)	Réhabilitation		Réalisé en 2009						
Extension de réseaux (DS Coulaire, S. Jean, Remorins, Garguigne, Tallard)	Extension de réseaux		Réalisé en 2009						
Etude de réseaux (DSA - 2011)	Etude	39 000,00 €	Réalisé en 2011	20%	7 801 €	10%	4 000 €	40%	15 602 €
Diag. branchements particuliers - ECP		3 300,00 €	Réalisé en 2012	-	-	-	-	-	-
Secteur Saint-Marc - ECP									
Secteur Etoile - ECP									
Secteur de M. J. M. - ECP									
Secteur Verdoux - ECP									
Secteur Remorins/Agaillon - ECP									
Secteur Centre-Ville - ECP									
STEP									
Etude et extension de la STEP		625 000,00 €	2016/2017						
OS Coulaire et Saint Jean		1 086 200,00 €	2017						
OS Des Sens		330 300,00 €	2017						
OS La Roqueferte		1 202 000,00 €	2017						
OS Plan du Rhône et Noifres		1 999 800,00 €	2018						
Réseau d'Étremberg		731 000,00 €	2018						

Bilan des actions – SM Rhône Ventoux

Syndicat Rhône Ventoux – Althen des Paluds

Intitulé de l'opération	Type d'opération	Montant en € HT	Avancement	Financement					
				DS		OS		AEMC	
				Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Contrôle de la partie privative des branchements particuliers (nappe neutre)	Etude	A la charge des particuliers	2015						
Suppression ECPM									
Suppression ECP	Réhabilitation	101 455 €	en cours	15 %	10 366 €	0 %	0	0 %	0
Boulevard André de Richaud		360 400 €							
OS Cinq chemins et La Grave	Extension	1 375 000 €	Non programmée						
R. Saint-Alberty (Vieux + racc STEP actuelle)	Extension	525 000 €	Non programmée						
P.R. Les Murières (Télésurveillance)	Aménagement	10 000 €	2015 - 2016						
P.R. Saint-Jules (Télésurveillance)	Aménagement	10 000 €	Fait						
Etude complémentaire au SIA dans le cadre du PTL	Etude	Non déterminé	Non programmée						
STEP (extension de 450 EH)	Extension	Non déterminé	Non programmée						

Bilan des actions – SM Rhône Ventoux									
Syndicat Rhône Ventoux – Pernes Les Fontaines									
Intervalle de l'opération	Type d'opération	Montant en € TTC	Financement	Région			État		
				État	Montants	Fin	Montants	Fin	Montants
Extension	Extension Mère Douce	100							Non lancé
	Ch. des Fontaines Vaucluse	241 500,00 €							Non lancé
	Pays Comar	348 000,00 €							Non lancé
	Inter. Des Contraintes	92 000,00 €							Non lancé
	Ch. des Fontaines	233 500,00 €							Non lancé
	Grande rue de Capellenne	568 200,00 €							Non lancé
	Pays Fendin	288 000,00 €							Non lancé
	Vaucluse: 100 et Ch. des la Grenette	277 000,00 €							Non lancé
	Quai des Lices, Quai de Verdun, République	263 412 €	Région en 2013	10%	0	10%	0	10%	0
	Quai des Lices, Quai de Verdun, République	263 780 €	am. eau	10%	0	10%	0	10%	0
Rehabilitation	Marin 2 des Quai de Verdun (Phase 1)	Non déterminé							Non lancé
	As de la Gare, Luceau Girard	416 000,00 €							Non lancé
	Mont. Chabrier au 12 novembre	Recherche	De l'Etat						Non lancé
	as de Chabrier	64 200,00 €							Non lancé
	as. René Char, Fort aux Lices	80 800,00 €							Non lancé
	as. Michel de Montaigne	55 000,00 €							Non lancé
	as. Jean Moulin	233 200,00 €							Non lancé
	as. Luceau Girard (Phase 2)	8 500,00 €							Non lancé
	Quai 100 et la Mairie, Luceau Girard	150 000,00 €	2013						Non lancé
	as de la Gare	49 700,00 €							Non lancé
Equipement	Reprise amont - ECPM	9 500,00 €	2013						Non lancé
	Actualisation SIA avec PIZ	30 000,00 €							Non lancé
	Extension STEP	Non déterminé							Non lancé



Bilan des actions – Saumane de V.

Les actions menées en matière d'amélioration de l'assainissement

Raccordement de 29 logements au réseau d'assainissement collectif :

En 2009/2010 la commune de Saumane de Vaucluse a réalisé le raccordement au réseau d'assainissement collectif du groupe d'habitation de « Four de Cony » (29 logements).

Le montant des travaux s'est élevé à 800 000 € TTC.

Saumane de Vaucluse

Bilan des actions – volet A

Suivre la qualité de l'eau et évaluer la vulnérabilité de la ressource karstique

- ❖ Suivi de la qualité de l'eau et des milieux, favoriser la concertation et valoriser les différentes études et données sur la Fontaine de Vaucluse, étudier la vulnérabilité de la ressource karstique...
- ❖ Sous maîtrise d'ouvrage du SMBS, en collaboration pour partie avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (laboratoire d'hydrogéologie)

© Syndicat Mère du Bassin des Sorgues



Bilan des actions – SMBS

Suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Calage des plans de campagne avec le CGB4, en tenant compte des suivis de l'AE.

Réalisation de 4 campagnes par an d'analyse des eaux + 1 campagne d'analyse des sédiments.

Réalisation de bilans par un bureau d'études spécialisé.

Investissements de près de 31,5 k€ TTC en 2013 et 2014, cofinancés par l'AE RMGC, le CR PICA et le CGB4

Qualité hydrobiologique Cartes du bilan 2012 de la qualité des eaux Qualité physico-chimique Etat chimique

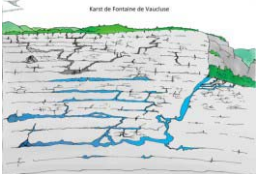
© Syndicat Mère du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – SMBS + UAPV

Favoriser la concertation et valoriser les différentes études et données sur la Fontaine de Vaucluse

Partenariat avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) :

- Mise en place d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS)
- Thèse co-financée par la Région et le SMBS (Chloé OLLIVIER) visant à mieux appréhender le fonctionnement du karst et sa vulnérabilité



Karst de Fontaine de Vaucluse

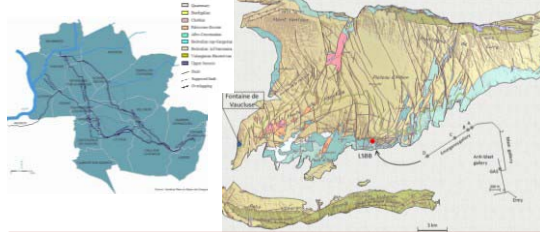
© Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – volet A

Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse
M. Danquigny

Projet de création d'un Observatoire :
« Bassin de Recherche, d'Expérimentation et d'Observation de Fontaine de Vaucluse – LSBB »

Fontaine de Vaucluse : 1^{ère} source karstique d'Europe
Bassin des Sorgues à l'aval (300 km²) + Bassin d'alimentation à l'amont (1130 km²)



= Un **Territoire** de presque 1500 km²
Sur lequel existent des **interactions fortes**
entre l'**Homme** (occupation du sol) et les **ressources naturelles** (eau, forêts, biodiversité, ...) dans un contexte **méditerranéen**

© C. Danquigny – Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse © Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues

Projet de création d'un Observatoire :
« Bassin de Recherche, d'Expérimentation et d'Observation de Fontaine de Vaucluse – LSBB »

Protection ? Risques ? Exploitation ?

Nombreuses questions

↑

Nombreux acteurs

↓

Nombreuses données

Complémentarité
Questions vs approches
Compétences
Données acquises
Moyens

↓

Mise en commun

© C. Danquigny – Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse © Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues

Projet de création d'un Observatoire :
« Bassin de Recherche, d'Expérimentation et d'Observation de Fontaine de Vaucluse – LSBB »

Collectivités
SMBS
PNRL
ONF
Dréal
CIRAME & Météo France
Pompiers

Assoc. scientifiques
CDS 84

Producteurs & utilisateurs de données environnementales
+ LSBB

Problématiques communes
= Démarche de création d'un Groupement d'Intérêts Scientifiques (GIS)
« BREO FdV-LSBB »

© C. Danquigny – Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse © Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues

Projet de création d'un Observatoire :
« Bassin de Recherche, d'Expérimentation et d'Observation de Fontaine de Vaucluse – LSBB »

Problématiques communes

Interactions avec le changement global ?

Sécheresse
Séismes
Pollution
Feux de forêt

Services écosystémiques (ressources en eau, forêts, biodiversité, ...)

Visibilité → réseaux inter-nationaux

Apports de solutions

Communication – Formation

Retours vers la société civile

© C. Danquigny – Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse © Syndicat Maitre du Bassin des Sorgues

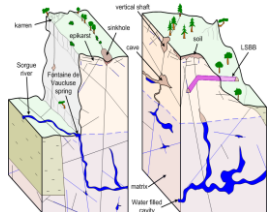
Bilan des actions – volet A

Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse
Mlle Ollivier

Bilan des actions – SMBS + UAPV

① Problématique ②③

Partenariat avec l'UAPV:
« Caractérisation et spatialisation
de la recharge effective de la zone
non saturée des hydrosystèmes karstiques. »



La zone non saturée (ZNS) du karst de Fontaine de Vaucluse d'une « épaisseur exceptionnelle (800m en moyenne) elle participe au stockage d'eau (100.10⁶ m³), régularise les débits d'étiage [...] » d'après Puig (1987).

Schéma conceptuel du karst de Fontaine de Vaucluse (Carrière, 2014)

Bilan des actions – SMBS + UAPV

① Problématique ②③

La recharge effective : part de pluie qui traverse le sol, pénètre la zone non saturée du karst et qui, in fine, rejoindra la zone saturée.

→ concentrée : points d'infiltrations préférentiels (gouffres, lapiaz, etc.)

→ diffuse : zones d'infiltrations non préférentiels (forêt, terres agricoles, etc.) qui représentent une part importante du bassin mais peu étudiés.




Bilan des actions – SMBS + UAPV

① Problématique ②③

Comment cartographier la recharge diffuse de la zone non saturée à l'échelle du territoire ?



Carte géologique du bassin d'alimentation de Fontaine-de-Vaucluse et localisation du LSBB d'après Brommer - De la Durance au Mont Ventoux, éd. Jeanne Laffitte

Bilan des actions – SMBS + UAPV

① ② Méthode ③

① Analyse du territoire
→ typologie et répartition spatiale des différentes entrées du bassin versant
→ cartographie de la vulnérabilité

② Modélisation de la recharge locale
→ placette expérimentale
→ quantification des flux à l'échelle de la parcelle
→ modélisation de la recharge locale

③ Modélisation de la recharge de la ZNS
→ modélisation de la recharge effective à l'échelle du massif
→ améliorer le signal d'entrée

Bilan des actions – SMBS + UAPV

① ② ③ Résultats

① Analyse du territoire
② Modélisation de la recharge locale
③ Modélisation de la recharge de la ZNS

→ Méthodologie efficace et transposable de cartographie/évaluation de la recharge des hydrosystème karstique.

→ Amélioration de la modélisation P/Q de FdV avec une entrée spatialisée.

Bilan des actions

Volet B2

Gérer les inondations

5 enjeux principaux :

- Optimiser la gestion des flux en amont de l'exutoire
- Optimiser la gestion des écoulements
- Mettre à niveau et sécuriser les exutoires et leurs tributaires
- Réduire l'impact des débordements
- Développer la prévention

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – volet B2

Gérer les inondations

- gestion des eaux pluviales, diminution de la vulnérabilité, domanialisation des digues privées à enjeu, gestion du Canal de Vaucluse, régulation des populations de ragondins, amélioration des dispositifs de prévision et d'alerte...
- Par 4 maîtres d'ouvrages :
 - Lisle sur la Sorgue
 - CCPRO
 - Grand Avignon
 - SMBS
- + les communes et/ou EPCI ayant réalisé des actions en la matière

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – volet B2

CCPRO

Bilan des actions – CCPRO

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES DE LA COMMUNE DE SORGUES

Opération B2.1 : Améliorer la gestion quantitative des eaux

Maîtrise d'ouvrage : CCPRO

ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE		COUT PREVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT	
janv - juin 2013 :	élaboration CCTP	Programme CdR :	2010 / 2012
juin - sept 2013 :	validation CCTP / délibération	Mise en œuvre :	2013
oct - déc 2013 :	demande de subvention / consultation bureau d'études	Coût prévisionnel :	
janv - fév 2014 :	notification marché / lancement étude	• Estimation CdR (2010) :	60 000 € HT
mars - juin 2014 :	élaboration état des lieux / diagnostic ouvrages hydrauliques existants	• Estimation CCTP (2013) :	90 000 € HT
juil - sept 2014 :	CCTP / DCE / consultation mission complémentaire géomètre expert	Plan de financement prévisionnel :	
oct - nov 2014 :	réalisation mission complémentaire géomètre expert	• AE RMC :	50 %
déc 2014 :	validation état des lieux / diagnostic	• Région PACA :	20 %
janv - mars 2014 :	modélisation hydraulique	• Département 84 :	10 %
avril - juin 2014 :	scénarii et programme d'actions	• CCPRO :	20 %
juil - août 2014 :	schéma directeur / zonage réglementaire	Demande de subvention (2013) :	90 000 € HT
sept 2014 :	validation schéma directeur	Montant marché notifié :	84 550 € HT

Bilan des actions – volet B2

Grand Avignon

Bilan des actions – Grand Avignon

VOLET B : GESTION DU MILIEU, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DES SORGUES

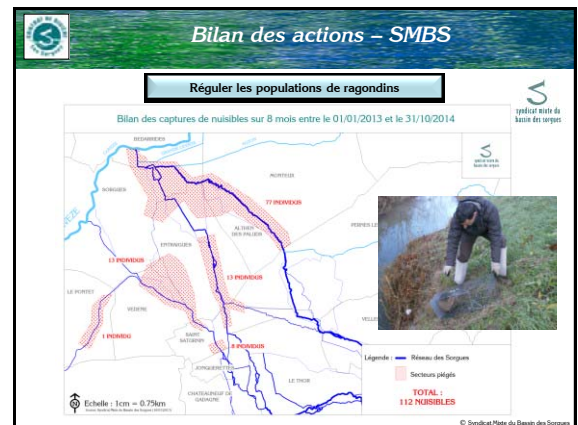
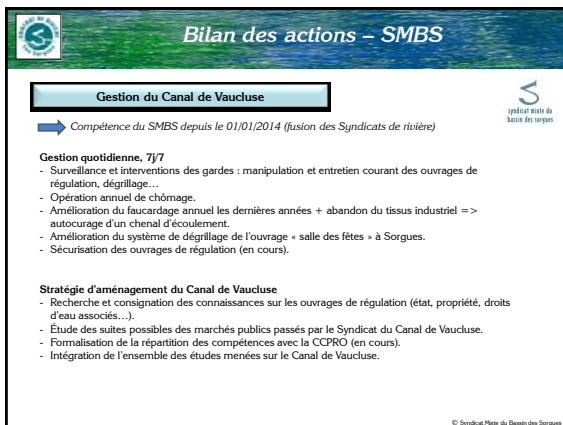
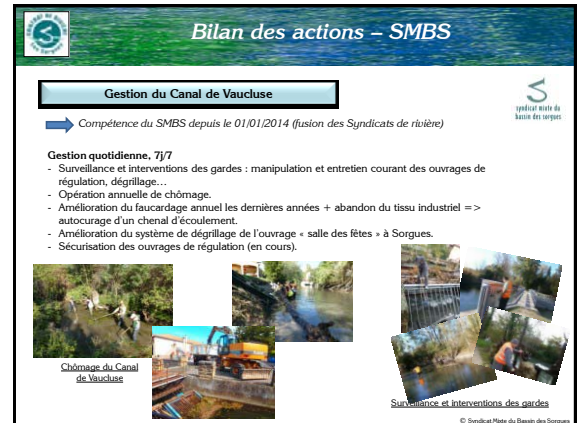
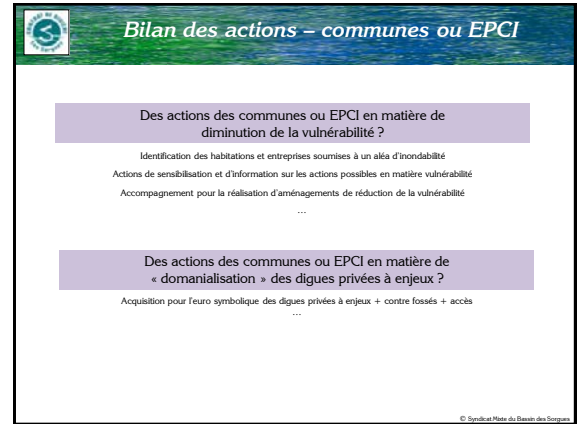
Thème B2 : Gestion des inondations

Action B2.4 : **Mettre en œuvre les SDA pluviaux des communes du Grand Avignon**

Développement de zones de stockage des eaux pluviales

- Le schéma directeur d'assainissement du Grand Avignon prévoit la création d'un certain nombre de bassins de rétention
- Difficultés particulières : foncier et financement (subventions : 0%)
- Les emplacements réservés correspondants ont été inscrits aux doc d'urbanisme
- Des études de faisabilité ont été réalisées pour préciser les aménagements
- Réalisation prévue en 2015 : bassin de rétention de 6 500 m³ à Vedène au niveau du plateau sportif du collège Lou Vignarès > coût estimé : 220 k€HT

grand avignon
commune d'agglomération



Bilan des actions – SMBS

Améliorer la surveillance et les dispositifs de prévision et d'alerte

Investissements de 23,2 M€ TTC / an, cofinancés le CR PCA et le CGB4 jusqu'en 2013

Modélisation pluie-débit de la Fontaine de Vaucluse

Des actions des communes ou EPCI en matière d'amélioration des dispositifs communaux d'alerte ?

© Syndicat Mère du Bassin des Sorgues

Bilan des actions

Volets B1 et B3

Gérer la ressource et préserver le milieu naturel

Enjeu principal :

Gérer, préserver et valoriser la Sorgue, les milieux naturels et le patrimoine associé

© Syndicat Mère du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – volets B1 et B3

Gérer la ressource en eau et préserver le milieu naturel

- Valoriser l'espace rivière, dresser l'inventaire des zones humides, gérer la dynamique piscicole et halieutique, préserver le patrimoine historique, restaurer la continuité écologique, favoriser la continuité de la ripisylve, restaurer la végétation des berges et lutter contre les plantes envahissantes, accompagner les politiques publiques d'aménagement du territoire, concilier les usages...
- Par 6 maîtres d'ouvrages :
 - Isle sur la Sorgue (et/ou CCPSMV)
 - CEN
 - Fédération de pêche B4
 - Association Les Chevaliers de l'Onde
 - Association Les Sorgues Vertes
 - SMBS

© Syndicat Mère du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – volets B1 et B3

CEN

Bilan des actions – CEN

Zones humides

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département de Vaucluse

& sites « Plan Rhône »

Bassin versant des Sorgues

Inventaire

Animation territoriale

© Syndicat Mère du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – CEN

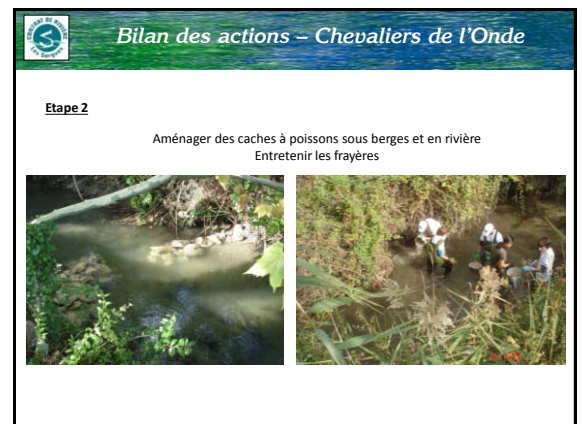
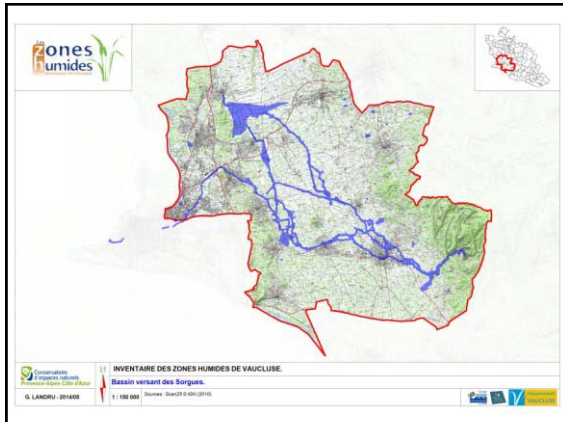
Zones humides

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectifs, portage, méthodes, moyens

- Maîtrise d'ouvrage CEN PACA
- Délimitation, caractérisation, hiérarchisation
- Définition nationale des ZH
- Méthodologie harmonisée d'inventaire
- Inventaire des ZH > 1 000 m²
- Caractérisation codifiée des ZH
- Approche territoriale sur 2 années
 - 2011 : 1 & 3
 - 2012 : 2 & 5
 - (2005 & 2010 : 4)
- Orientation des politiques et moyens publics
- Porté à connaissance par l'Etat (janvier 2014)

© Syndicat Mère du Bassin des Sorgues



Bilan des actions – Chevaliers de l'Onde

Etape 3

Baliser le parcours
Placer des lutrins explicatifs sur
les espèces caractéristiques de la rivière





Bilan des actions – Chevaliers de l'Onde

Régulièrement, entretenir et observer :

Surveiller l'évolution de la végétation autochtone
Suivre l'évolution du potentiel piscicole




Bilan des actions – volets B1 et B3

**Association
Les Sorgues Vertes**

**81, route des Gaffins
84210 ALTHEN DES PALUDS**

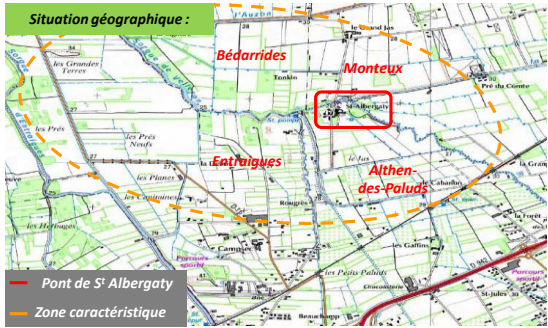
**LES
SORGUES
VERTES**

LE PONT DE SAINT ALBERGATY

« Projet de restauration »

**Le Pont de Saint Albergaty
Situation**

Situation géographique :



— Pont de St Albergaty
— Zone caractéristique

**Le Pont de Saint Albergaty
Situation**

Situation géographique :



Le Pont de Saint Albergaty
Situation

Situation géographique :



Autour de la Sorgue,
un réseau de mayres et de fossés

Le Pont de Saint Albergaty
Situation

Situation géographique :



Pont de Saint Albergaty

Le Pont de Saint Albergaty
Contexte

Un témoin préservé :



Pont Renaissance

Quatrième plus vieux
Pont du Vaucluse



Transaction originale de 1589
entre le révérend Père Loys D'averly,
prieur de la Chartreuse de Villeneuve
et l'Archevêché d'Avignon

Le Pont de Saint Albergaty
Contexte

Un lieu représentatif du
Pays des Sorgues :



Canal d'irrigation de la Patience

Le Pont de Saint Albergaty
Contexte



Papeterie Saint Albergaty

Le Pont de Saint Albergaty
Etat actuel

De nombreux remaniements :



Coulée de béton
sur le tablier

Remplacement d'une
conduite en bois
par une buse

Installation d'un
pylône par EDF

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Détails des dégradations :

Après cinq siècles d'existence, la structure de l'édifice est menacée !



Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Projet inscrit au contrat de rivière « les Sorgues » 2010-2015

Volet B3

« Restaurer et gérer le milieu naturel, mettre en valeur le cours d'eau et le patrimoine lié à l'eau »

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Action 1

Vérifier que le pont en vaut la peine.
Avis favorable de l'architecte des bâtiments de France :
« ce pont renaissance fait partie d'un ensemble (qui) mériterait une étude approfondie aux fins de la connaissance »
Conditions: gratuité pour l'Etat ; faire appel à un architecte spécialisé

Action 1 bis

Relevé avec photos des réseaux de mayres et de canaux alentours

Action 1 ter

Prise de contact avec Catherine Binot, responsable de formation en licence aménagement paysagé, option conception, au lycée agricole de Carpentras Serres pour étude paysagère et mise en valeur du site.

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Action 2

Visite sur site d'un architecte du patrimoine, Françoise Lefèvre.
Pour la faisabilité des travaux :
il conviendrait d'intégrer à la restauration les murs qui canalisent la Sorgue.

Action 2 bis

Rajouter l'évaluation du surcoût

Action 2 ter

Rajouter au travail des élèves paysagistes l'étude d'un accès permettant une vue sur le pont

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Action 3

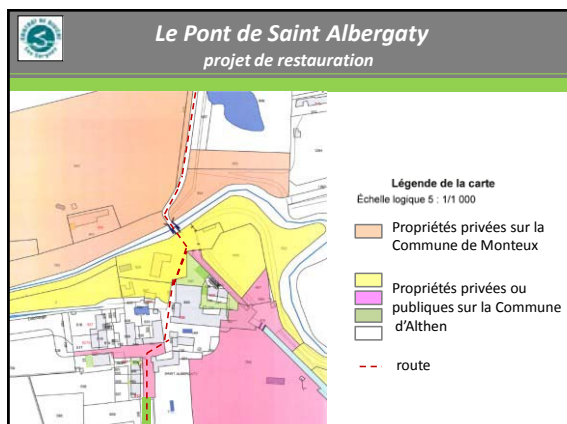
Evaluer la faisabilité financière
Le projet de restauration obtient le soutien de la Fondation du patrimoine
Soutien renouvelé en septembre 2014 par Anne Chanson,
Déléguée pour le Vaucluse

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Action 4

Monsieur Christian Gros, Maire de Monteux
Président de la Communauté de Commune Les Sorgues du Comtat,

- + Communique aux Sorgues Vertes une importante étude
« réfection du pont Saint Albergaty à Monteux » par sédoa-gétec
- + (Etude numérisée à l'aide du SMBS)
- + Démêle les problèmes complexes de propriété
- + Organise une première rencontre (commune de Monteux, propriétaire riverain, Sorgues Vertes) aux fins de rédiger une convention permettant les travaux
- + Conditionne son accord à une dépense nulle pour la ville de Monteux et une interdiction pérennisée de circulation motorisée sur ce pont



Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Action 4 bis

Monsieur Lucien Stanzione, ex maire d'Althen des Paluds
Informé le 23 juillet 2012

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Action 4 ter

- Pas d'action 4 ter
- mais... Plusieurs mois avant de réaliser qu'il y avait veto

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Communication

- Seul moyen d'avancer : tester l'intérêt pour le territoire de la restauration de ce paysage emblématique et de ce pont
- Communication : visite de l'Académie de Vaucluse, visites guidées pendant les journées du patrimoine 2014, communication Internet, presse et télévision (« Midi en France » sur France 3, le 3 octobre 2014)
- Inventaire du site, zone Natura 2000, unique depuis le saccage du franchissement de la Sorgue par RFF

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Renaissance

Monsieur Michel Terrisse, Maire d'Althen des Paluds
depuis le 23 mars 2014
soutient le projet

Le Pont de Saint Albergaty
projet de restauration

Actions suivantes

Reprendre, si vous le voulez bien, le dossier là où il nous a fallu le laisser



Bilan des actions – SMBS

Restaurer la végétation des berges et lutter contre les plantes invasives

Opérations d'entretien de la ripisylve et du lit (depuis le 01/01/2013)

- Abattage de 385 platanes atteints du chancre coloré.
- Abattage de 365 arbres (autres que platanes).
- Enlèvement de 272 encombrants posant des soucis au regard des enjeux hydrauliques.
- Entretien des râteaux et petits affluents.
- Investigations sur le champignon déformant les aulnes (*Phytophthora alni*).

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – SMBS

Restaurer la végétation des berges et lutter contre les plantes invasives

Elaboration du Plan Pluriannuel de Gestion de la ripisylve et du lit

- Finalisation du Plan Pluriannuel de Gestion de la ripisylve et du lit et des dossiers réglementaires associés (déclaration loi sur l'eau, incidences Natura 2000 et Déclaration d'Intérêt Général).
- Présentation au Comité Syndical du SMBS (05/11/14), aux communes (26/11/14) puis organisation de réunions publiques (en cours).
- Transmission prochaine des dossiers aux services de l'Etat, pour instruction.

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – SMBS

Restaurer la végétation des berges et lutter contre les plantes invasives

Lutte contre les plantes envahissantes

- Surveillance et arrachage manuel de la jussie (3 à 4 passages par an).
- Réalisation et diffusion de plaquettes d'information sur les espèces identifiées sur les bords de Sorgues (bourreau des arbres ; raisin d'Amérique ; ailante).
- Recherches bibliographiques et expérimentations sur les modalités de lutte : organisation de chantiers tests avec des associations locales et avec le lycée agricole de L'Isle sur la Sorgue, tests d'efficacité de technique de lutte...

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – SMBS

Favoriser la continuité de la ripisylve

- ➔ Maintenir ou reconstituer une bande de 10 à 20 mètres vouée à l'espace riverain
- ➔ Préserver ou reconstituer un réseau de sites d'habitats naturels dans un but de gestion conservatoire

Stratégie de maîtrise foncière

- Prémption de la SAFER pour raison environnementale, dans le cadre de la convention en faveur des zones humides, intervenue entre l'Agence de l'Eau RMEC et la SAFER PACA
- Négociations amiables
- Conventonnement de bonnes pratiques pour les propriétaires des bords de Sorgues

Acquisitions 2013-2014

- 7 unités foncières acquises
- Sur Entraigues sur la Sorgue, Velleron, Le Thor et St Saturnin lès A.
- Total de 1,5 ha
- 1 unité foncière en cours d'acquisition (quartier « bouteille » à Velleron)
- 5 ha

Investissements de 200 000€ en 2013 et 2014, cofinancés par l'AE RMEC à 80 %

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – SMBS

Accompagner les politiques publiques d'aménagement du territoire

- ➔ Meilleure intégration des enjeux du bassin des Sorgues (préservation des milieux naturels, risques d'inondation, qualité de l'eau...) dans les démarches de planification urbaine et d'aménagement du territoire (PLU, SCOT, SRCE...)

En 2013, assistance technique auprès de 5 collectivités

- PLU de Jonquerettes
- PLU de St Saturnin lès Avignon
- PLU de Châteauneuf de Gadagne
- PLU de Le Thor
- PLU de Saumane de Vaucluse

Reprise au dernier trimestre 2014 des dossiers par les collectivités...

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – SMBS




Cconcilier les usages avec la préservation des milieux naturels

Animation du Comité Local de la Sorgue Amont

- Comptages visuels estivaux des canoës, avec la CCPSMV
- Information des membres du Comité Local de la Sorgue Amont

➔ Prochaine réunion du CLSA prévu fin 2014

Décision des élus du SMBS de créer d'autres Comité Local de concertation

- Décision du Bureau du Comité Syndical du SMBS de créer un groupe de travail « Canal de Vaucluse » pour piloter une analyse juridique du Canal de Vaucluse et des droits d'eau associés

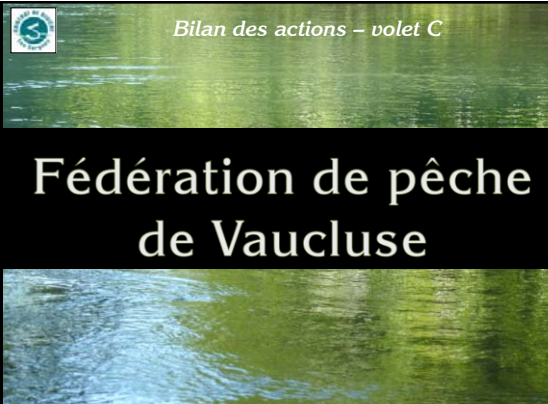


© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – volet C



Fédération de pêche de Vaucluse



Bilan des actions – Fédération de pêche 84



Volet B : Gestion du milieu, restauration et mise en valeur des Sorgues

Thème B3 : Restaurer et gérer le milieu naturel, mettre en valeur les CE & le patrimoine lié à l'eau.

Action B3.8 : Gestion de la dynamique piscicole

- Développement d'une gestion patrimoniale sur les Sorgues médianes : plusieurs difficultés :
 - sensibilisation des AAPPMA vis à vis de la gestion actuelle (lâchers de poissons pour maintien activité pêche)
 - secteurs dégradés « état fonctionnel : perturbé » changement à moyen terme ?

(Diminuer les pollutions d'origines urbaine, industrielle et agricole.
Aménagement des ouvrages hydrauliques faisant obstacle à la circulation des poissons.
Améliorer la répartition de la ressource et respecter les débits réservés.
Reconstitution et entretien d'un cordon de végétation rivulaire en remplacement des plananes.)

- Nouvelle campagne de pêches électriques sur le secteur amont des Sorgues. 8 points de pêche pour évaluer l'état des populations de salmonidés. **Hors CR, 31K€**
- Suivi piscicole annuel du canal du moulin de Crillon & marquage des poissons >20cm afin de suivre la croissance et les déplacements.

PROSPECTIVES :
Suivi de l'efficacité des passes à poissons.



Bilan des actions – Fédération de pêche 84



Volet B : Gestion du milieu, restauration et mise en valeur des Sorgues

Thème B3 : Restaurer et gérer le milieu naturel, mettre en valeur les CE & le patrimoine lié à l'eau.

Action B3.10 : Gestion halieutique

Objectifs : concilier les usages avec la préservation du milieu



- Ré évaluer le PDPG (Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion piscicole) des Sorgues → action 2013 reportée à 2016 (réforme nationale des PDPG & acquisition connaissances).
- Mettre en place une production de truites Fario de souche locale : action 2014

Action ne sera pas menée suite aux CCL de l'action précédente visant à ré évaluer la possibilité de produire des TRF de souche locale

PROSPECTIVES :
- Évaluer la compatibilité entre la pression de pêche et la protection du milieu naturel
En cours car meilleure connaissance des populations. Reste à quantifier la pression pêche et cerner l'impact de la pression pêche sur les populations piscicoles.
Dès 2015 mesures réglementaires ?

Bilan des actions






Volets C1 et C2

Coordonner, communiquer et suivre le Contrat de Rivière

Enjeux principaux :
Suivre le Contrat et évaluer les démarches engagées
Appuyer la gestion concertée

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues

Bilan des actions – volet C

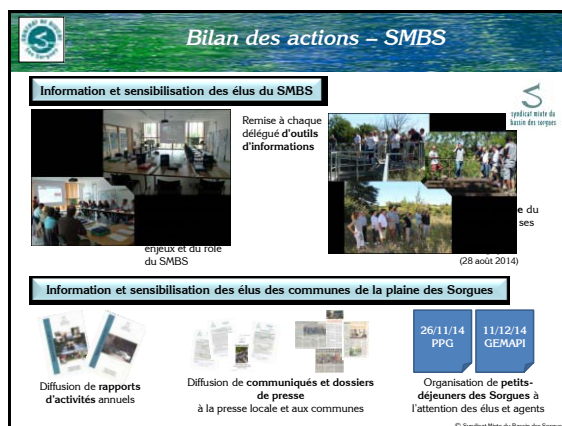
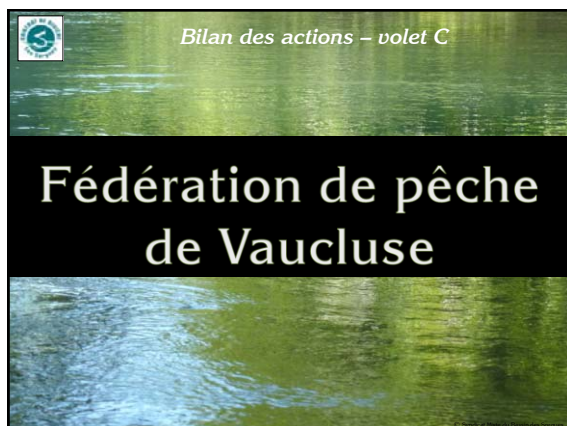





Coordonner, communiquer et suivre le Contrat de Rivière

- ↳ Informer et sensibiliser les jeunes générations, les élus et partenaires, le grand public, les pratiquants d'activités nautiques, les pêcheurs...
- ↳ Assurer le fonctionnement de la structure animatrice du Contrat et la doter des compétences nécessaires à sa pérennisation
- ↳ Principalement par 3 maîtres d'ouvrages :
Fédération de pêche 84
SMBS
CCPSMV

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues



Bilan des actions – SMBS

Information et sensibilisation du grand public et des partenaires

Actualités indiquées sur le site Internet
www.laSorgue.com

Diffusion de communiqués et dossiers de presse à la presse locale et aux communes

Chance coloré : intervention lors d'une conférence publique à Ussel sur la Sorgue et ouverture au public d'une exposition de la FDGDON

Participation aux Journées de la Sorgue organisées par la CCPSMV

Participations et interventions lors de colloques, groupes de travail, mesures sur le terrain... avec les partenaires locaux

© Syndicat Mixte du Bassin de la Sorgue

Bilan des actions – SMBS

Information et sensibilisation des pratiquants des activités nautiques

Diffusion de la plaquette sur la navigation du SMBS

Information et sensibilisation, chaque année, des pratiquants locaux (clubs), par le SMBS

© Syndicat Mixte du Bassin de la Sorgue

Bilan des actions – volet C

CCPSMV

Bilan des actions – CCPSMV

Informier et sensibiliser le grand public

Atelier découverte de la Sorgue :

Durant la période estivale, les ambassadeurs nature de la Communauté de Communes, en partenariat avec l'office de tourisme intercommunale, proposent au grand public des ateliers de découverte de la Sorgue.

Destinés aux enfants et aux parents, ces ateliers ludiques permettent d'aller à la découverte de la rivière qui nous entoure. Lors de ces sorties diverses activités sont proposées : à la rencontre des invertébrés, reconnaissance des végétaux.

Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'île sur la Sorgue, Le Thor, Châteauneuf de Galagne

Bilan des actions – CCPSMV

Informier et sensibiliser le grand public

Patrouilles mixtes :

Depuis 2007 la Fédération de pêche et le service Sorgue et Forêts de la CCPSMV ont fédéré leurs actions en faveur de la protection de la Sorgue. L'intérêt de ces patrouilles est de permettre de se rendre sur le terrain et de constater les impacts des activités humaines sur le milieu. La mission des agents de terrain est de sensibiliser les personnes et de faire prendre conscience de l'intérêt patrimonial (naturel et culturel) de la préservation de la Sorgue.

Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'île sur la Sorgue, Le Thor, Châteauneuf de Galagne

Bilan des actions – CCPSMV

Informier et sensibiliser le grand public

Stands / Manifestation :

Tout au long de l'année les agents du Service Sorgues et Forêts participent à de nombreux événements. Lors de ces manifestations une sensibilisation est effectuée à destination du grand public. Divers thèmes sont abordés en fonction de l'événement : sensibilisation sur la préservation du milieu, sur les déchets.

Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'île sur la Sorgue, Le Thor, Châteauneuf de Galagne



Tour de table

Brefs rappels sur le Contrat de Rivière « Les Sorgues »

Signature de l'avenant au Contrat de Rivière

Bilan des actions menées depuis le bilan à mi-parcours, par les maîtres d'ouvrages

Perspectives et échanges complémentaires

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues



Merci de votre attention...

© Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues